

Ça s'est passé en régions

AICVF Aquitaine

Visite du méthaniseur de Pot-au-Pin

Le 5 avril 2022, l'AICVF Aquitaine et GRDF ont organisé la visite du méthaniseur de Pot-au-Pin appartenant à l'entreprise Planète Végétal qui exploite 700 ha de culture principale (carottes, poireaux) et culture intermédiaire à vocation énergétique CIVE (seigle, maïs).

Le processus de méthanisation permet de valoriser les déchets agricoles de l'exploitation (légumes invendables) auxquels il faut adjoindre des CIVE pour obtenir un potentiel méthanogène suffisant. Le digestat est épandu comme engrais. Six cents ha de culture sont nécessaires pour alimenter le méthaniseur constitué de 2 digesteurs de 2300 m³ et 1 post-digesteur de 4300 m³.

Le méthaniseur produit 22 GWh de gaz par an (soit la consommation annuelle de 8000 foyers) pour une consommation de 9,5 GWh par an pour tous les usages de la production agricole de l'exploitation. Il requiert 60 tonnes d'intrants par jour pour produire 280 Nm³/h de biométhane.

Le processus nécessite un temps de séjour des intrants de 110 jours dans les digesteurs + l'utilisation de 3 types de bactéries, le tout maintenu entre 38 et 40 °C pour dégrader toute la matière.



Le biogaz ainsi produit est composé à 55 % de méthane, 45 % de dioxyde de carbone et de traces d'autres gaz comme le sulfure d'hydrogène nécessitant une épuration par filtrage sur charbon actif puis une compression à 12 bar pour filtrer le CO₂ par séparation membranaire avant injection sur le réseau de gaz naturel.

L'investissement de cette installation s'élève à 5,5 millions d'euros. ●



Bretagne-Pays de la Loire

Réunion Technique PAC à absorption géothermique pour la rénovation de 104 logements à Angers

Notre première réunion Technique 2022 s'est tenue à Angers dans la salle de réunion de la maison de quartier du Lac de Maine. Nous avons choisi pour support la rénovation énergétique de 104 logements du maître d'ouvrage Angers Loire Habitat, dans le cadre de la mise en place de PAC à absorption gaz géothermiques. Vingt-cinq participants étaient présents dès 9h30 pour un café d'accueil. Après cette brève collation matinale, notre président régional a présenté le déroulé de la matinée et remercié les organisateurs et intervenants.

Particularité du jour, le premier intervenant **Eric Leledi** de GRDF, malade du covid, nous avait concocté une présentation vidéo bien argumentée et studieusement suivie des principes de fonctionnement, des contraintes techniques et réglementaires, et des schémas de raccordement hydraulique à mettre en œuvre sur ce type d'installation.

Pour faire suite, **Jérémy Courtin**, responsable maintenance du patrimoine Angers Loire Habitat a présenté le site et argumenté sur le choix de cette technique de réhabilitation chauffage et production d'eau chaude sanitaire pour cette opération. Il a notamment insisté sur le caractère économique et sur l'amélioration de confort pour les usagers.



Medhi Begue, du bureau d'études Gélinaeu, nous a ensuite présenté les études concernant ce projet et les résultats de suivi de performance des installations mises en œuvre.

Eric Limousin et **Jérôme Bodin**, représentants d'Engie Home Services, ont quant à eux fait un exposé sur le fonctionnement et la maintenance liés à la technique mise en œuvre, en insistant sur la simplicité des opérations qui s'avèrent ne pas présenter plus de difficultés qu'une installation classique en chaufferie.

Enfin, pour clore cette partie studieuse et pleine d'enseignements, une visite des équipements techniques mis en œuvre sur un bâtiment a permis d'illustrer concrètement les présentations précédentes.

Cette matinée bien remplie s'est terminée par un repas pris en commun dans une guinguette au bord de La Maine, qui pour la petite histoire, prend naissance au confluent des rivières Mayenne et Sarthe, au nord de la ville d'Angers.

Longue de seulement 11,5 km, elle se jette dans la Loire à Bouchemaine, au sud d'Angers. ●

Jean-Yves Chambrin,

et tous les organisateurs de la réunion



Agenda de la région Bretagne-Pays de la Loire :

12 mai à l'IUT de Rennes :
réunion technique
RE 2020

19 mai à l'IUT de
Carquefou : réunion
technique RE 2020

14 juin (lieu à confirmer) :
présentation des projets
hydrogène de la Bretagne
et des Pays de la Loire par
les 2 régions.

AICVF Lorraine

Réunion technique ce mercredi sur la qualité de l'air intérieur

L'AICVF Lorraine organise mercredi 27 avril à partir de 18h15 une réunion technique avec Igienair sur les **Enjeux et solutions pour la maîtrise de la qualité de l'air intérieur**.



Après deux années où le sujet de la qualité d'air est revenu maintes fois sur la table, Igienair nous apportera son expertise et son expérience. Comme à notre habitude, la réunion sera suivie d'un cocktail dinatoire, avec pour cette fois une surprise concoctée par notre ami José Kormann.

La réunion et le cocktail se tiendront dans la salle Guingot à Bouxières-aux-Dames, au croisement de la rue des Trois lièvres et de la rue de l'Abbaye.

Cliquez [ICI](#) pour la localisation sur GoogleMap.

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire dès que possible au moyen du lien ci-après. Une participation de 15€/personne est demandée pour le cocktail.



[S'inscrire à la réunion technique du 27/04 avec IGIENAIR](#)

Au plaisir de vous retrouver dans quelques jours, ●

Julien Carton,
président de l'AICVF Lorraine

Les partenaires de l'AICVF Lorraine :



AICVF Hauts-de-France

Présence active de l'AICVF au salon Nordbat

Reporté depuis 2018, le salon Nordbat s'est déroulé au Grand Palais de Lille du 30 mars au 1er avril. L'AICVF, membre du comité de pilotage, a participé de manière active à ce salon.

Notre stand fut un lieu d'échange et de contact important. La table ronde organisée par l'AICVF sur le thème : «La RE2020 : quels impacts sur les filières énergétiques ?», animée par les membres de l'AICVF Hauts-de-France et par notre président du comité technique, et suivie par un public nombreux, fut un franc succès.



Organisée au cœur de ce salon, l'Assemblée générale de la région Hauts-de-France, en présence de **Michel Duclos**, président national, a permis l'élection du nouveau et dynamique bureau animé par **Pascal Crépin**, nouveau président Hauts-de-France. ●



Réunion technique sur la pompe à chaleur

La région rhônalpine a tenu le 14 avril sa seconde réunion technique de l'année, la deuxième d'un cycle annuel qui portera sur la boucle à eau chaude tout au long de l'année 2022. Près de 100 personnes ont pris part à cette soirée, en présentiel pour certains, en distanciel pour d'autres.

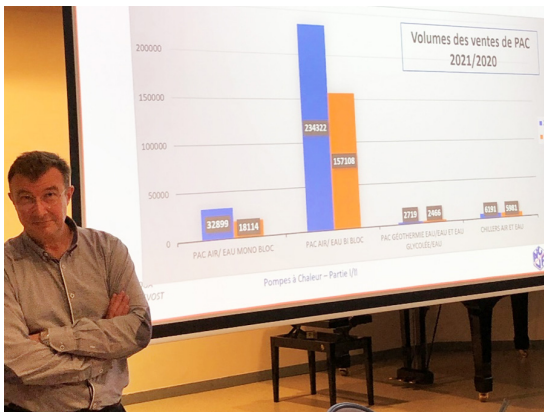
Le thème d'actualité traité portait sur la pompe à chaleur, produit hautement plébiscité et mis en lumière par les nouvelles réglementations et l'envolée des prix des énergies. Après un premier volet traitant de la réglementation, le second volet a permis de présenter le panorama du marché en chiffres, pour arriver ensuite aux points de vigilance à observer. Les applications, le dimensionnement, l'implantation, et des schémas hydrauliques ont été partagés par les intervenants spécialistes : **Christine Prevost**

et **Xavier Taboga** de Viessmann, et **Paul Garret** pour EDF R&D.

Pour parfaire l'installation et assurer les performances, il convient de ne pas négliger la qualité d'eau. **Corine Bertossa** pour la société Edya, **Richard Blériot** pour BWT ainsi que **Richard Adeline** pour HVAC France, sont intervenus sur le sujet pour présenter différents modes de traitement, dont chacun a sa spécificité et permet d'assurer les performances attendues suivant les cas rencontrés.

Un cocktail a permis de prolonger les échanges techniques en toute convivialité. ●

Caroline Oviguan,
présidente AICVF Rhône-Alpes

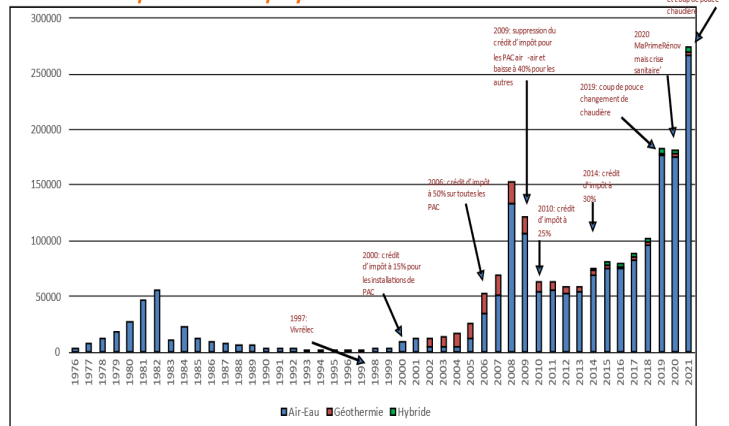


Tendances

Journée de la pompe à chaleur 2022

L'AFPAC, créée en 2002, a organisé fin mars sa 6^e Journée de la pompe à chaleur dans la suite de son Conseil d'administration qui a réélu son président, François Deroche (Daikin) et de son bureau, organisés la veille. L'atteinte de la neutralité carbone du bâtiment, les enjeux et les perspectives de la filière PAC, son marché français et européen, les avantages qu'offrent les systèmes thermodynamiques en construction neuve et en rénovation, ainsi que les mécanismes d'aides financières, ont occupé une grande partie de cette journée. Il a aussi été question de la

Vente des PAC sur vecteur eau - Historique Aérothermie / Géothermie / Hybride



PAC 2021 en quelques chiffres		
Gamme produits	Nombre	Gains/2020
Géothermie	2700	
PAC air-eau	267 000	+ 51 %
CET	150 600	+ 35 %
PAC air-air (*)	837 600	+ 3 %
PAC hybrides	4 300	

(*) Dont 488 000 maisons individuelles

PAC en logement collectif, des enjeux de la maintenance, des nouveaux fluides thermodynamiques, de la mise en œuvre et de l'attractivité des métiers de la filière et de son

implication dans l'économie circulaire. En 2021, le marché France a franchi les 6,2 milliards d'euros. Le nombre total d'appareils installés en France atteint 5 900 000 dont 860 000 chauffe-eau thermodynamiques. Cela représente 9,9 millions de tonnes de CO₂ évités et 27 600 GW d'électricité non consommés. Conception, fabrication, installation, maintenance, la filière PAC occupe

45 000 emplois et mobilise 30 sites industriels français. Le tableau ci-dessous indique les derniers chiffres du marché. La PAC économise entre les 3/4 et les 4/5 de ce que consomme l'effet joule ou un système à combustion. L'arrivée de nouveaux fluides frigorigènes avantage encore son impact environnemental.

[Visiter le site de l'Afpac](#)

Marché de la régulation : reprise d'activité

La traversée en creux du marché 2020 de l'ACR, Syndicat des automatismes du génie climatique et de la régulation semble lui avoir donné de l'élan. 2021 fait un bond significatif que reflètent les chiffres des fabricants de l'ACR en régulation, GTB et services. Cette reprise peut être attribuée à la mise en place du décret du 20 juillet 2020 relatif au système d'automatisation et de contrôle des établissements tertiaires, dit décret BACS, pour Building Automation and Control Systems, transposant la directive efficacité énergétique. Le décret n'impose pas stricto-sensu d'objectifs d'économies à atteindre, mais demande que pour un bâtiment dont le besoin, en puissance, est supérieur à 290 kW, soit prévu, à horizon 2025, la mise en place d'un système GTB/GTC de classe A ou B selon la norme NF EN ISO 52120-1. Cela permettra le pilotage au plus précis des consommations, adapté aux besoins et aux profils d'occupation, en assurant le meilleur confort aux occupants. A cela vient s'ajouter, sans rentrer dans le détail, l'initiative IP-BLiS – IP Building and Lighting Standard,

Activité	2019	2020	2021
Régulation	198,3	178	208
GTB	79,2	74,4	86,8
Services	63	57,9	62,4

lancée par BACnet, KNX et Zigbee entre autres, qui a vocation à toucher l'ensemble du tertiaire. Les dispositifs règlementaires français qui transposent ces référentiels techniques européens ont sans doute fait écho à l'activité du marché et à sa dynamique. Sortant du covid, l'activité régulation chauffage a progressé de + 20,3 %, portée principalement, en résidentiel et en tertiaire, par la rénovation et la mise en place de robinets thermostatiques et de régulations sur la température extérieure. Dans cette optique, l'ACR participe au projet de création d'une fiche d'opérations standardisées CEE pour l'installation d'une régulation programmable pièce par pièce dans le résidentiel et demande la réintroduction dans «MaPrimeRénov'» de ces équipements écartés des aides avec l'abandon du CITE en 2019. L'effet covid 19 a accentué l'attention sur le besoin d'une bonne qualité de l'air et sa persistance en soutient la demande. L'exercice 2021, l'environnement qui lui succède, incite à considérer la performance du marché avec prudence. ●

www.acr-regulation.com

Ventilation, QAI, confort et économie dans l'ancien

Une campagne de mesures effectuée en 2017 sur des bâtiments existants par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur a révélé que sur 301 établissements, 3 écoles sur 4 ne sont pas pourvues d'une VMC. Le renouvellement d'air n'en est assuré alors que par ouverture des fenêtres, consommateur d'énergie et générateur d'inconfort. Seulement 15 % des écoles et la moitié des crèches seraient équipées d'un mode de ventilation mécanique alors qu'il existe des moyens techniques d'équiper des bâtiments existants qui ne le sont pas. Du rapport Profeel porté par le CSTB avec le soutien de l'ADEME et du ministère de la transition énergétique, a été publié fin 2021 le rapport «ventilation mécanique ponctuelle double flux». Il indique que pour tous les bâtiments construits avant 1955 peu ou mal pourvus de conduits d'aération, la ventilation mécanique décentralisée est une alternative intéressante. Il y a en France 52 582 écoles pour plus de 6 millions d'élèves. L'urgence de la crise sanitaire du covid semble passée. Elle



a permis de mesurer l'étendue d'un besoin qu'il conviendra de traiter efficacement, quels que soient les systèmes de ventilation et les modes de renouvellement d'air et les lieux traités, écoles ou ERP d'anciennes conceptions. L'AFV (Association Française de la Ventilation) attire l'attention sur la nécessité d'un plan national pour la VMC à l'école. Son président **Pascal Housset** rappelle qu'un entretien régulier est indispensable pour le maintien de leurs performances dans la durée. Etendre les règles de réception des installations de VMC aux bâtiments tertiaires et scolaires neufs avec obligation de maintenance périodique ne peut que contribuer au confort des occupants et à une meilleure maîtrise des consommations d'énergie. Le guide Panorama des purificateurs d'air dans le tertiaire, publié par Uniclimate, propose une vue didactique des solutions VMC et une méthode permettant de choisir un système adapté au bâtiment et aux objectifs QAI d'un projet. ●

<https://www.afventilation.fr/>

● ● ●

DSC : accélérer sa transformation et fidéliser les talents

Avec 435 points de vente, Cedeo est leader des acteurs de la distribution bâtiment second œuvre du génie climatique qui rassemble avec DSC (Distribution Sanitaire Chauffage) les marques et enseignes Envie de salle de bains, Climplus, Dispart et CDL Elec du groupe Saint Gobain Distribution Bâtiment France. Rendre les professionnels plus performants, fidéliser leurs talents en leur proposant une offre répondant aux enjeux environnementaux décarbonés et de réemploi résulte du projet d'entreprise «Préférence 2005» de DSC. Des plateformes y ont vu le jour : Cedeo Boost qui avec Les Pros CEDEO, La Maison Saint Gobain et les Bons Artisans, se veut facilitateur des contacts entreprise – client en valorisant la visibilité du professionnel à tous niveaux des besoins travaux, plomberie, chauffage, dépannage, climatisation, vitrerie et ou dépannage...



Place de la Qualif' complète le dispositif par un accompagnement à la formation qui permettra au professionnel d'accéder aux qualifications certifiantes Qualipac – Qualibois – Qualisol... en les mettant en relation avec les organismes qui les proposent. Solu+, spécialisé en PAC hybride et ventilation permet ensuite le chiffrage produit-main d'œuvre d'un projet, en neuf comme en rénovation. Avec l'ambition d'un monde durable, DSC entreprend une action forte de transformation sociétale. Son offre génie climatique vers le e-commerce avec disponibilité à J+1 s'accompagne d'un renforcement de sa logistique. Un dispositif optimisé et décarboné, certifié Breeam Excellent et BiodiverCity est prévu ou en cours de mise en place. ●

www.cedeo.fr

Pour sa 6^e édition parisienne au Palais Brongniart, EnerjMeeting a reconduit son succès

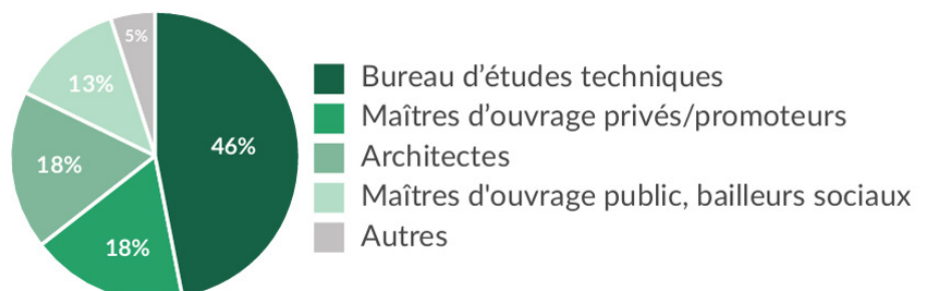
Sur 1500 m², 140 exposants et nouveautés produits, 6 espaces de conférence high tech et 80 conférenciers, plus de 7000 rendez-vous et d'échanges business (7350 en 2021) ont animé plus de 2500 visiteurs, prescripteurs et acteurs décideurs des techniques du confort et de la thermique bâtiment. Un visitorat partagé entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, instances publiques, industriels, start-up, s'est vu entraîné dans les thématiques de la RE 2020 – **Construire et rénover, objectif 0 carbone**. Deux thématiques présentes chez tous les exposants et dans presque 70 conférences réparties en plénières, conférences techniques et un atelier d'immersion. Le village des biosourcés a rassemblé, en partenariat avec l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) les innovations et les nouveautés réemploi et économie circulaire. Avec une satisfaction quasi unanime des visiteurs, il faut féliciter la performance des organisateurs de l'évènement, XPair et Batiactu, qui ont su rassembler, fédérer industriels et conférenciers avec le soutien de nombreuses institutions professionnelles, de l'ADEME, du CSTB et des ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, sous le haut patronage du Président de la République.

www.enerj-meeting.com



ENQUÊTE EXCLUSIVE SUR LA RE2020 AUPRÈS DES CONCEPTEURS

Secteurs d'activité des sondés :



Il en ressort en résumé que les BE et concepteurs sont prêts à affronter les échéances RE 2020 tout en redoutant les surcoûts résultants. Qu'ils attendent le nouveau label RE2020 accompagné d'un renforcement des critères environnementaux et ENR et que la réglementation sur l'existant soit également environnementale en rénovation bâtiments. ●

[Voir tous les résultats de l'enquête](#)

Nouveautés du mois

Oxéo® , la régulation Smart made in France Air

En réponse à l'obligation naissante du décret BACS d'une GTB sur les bâtiments tertiaires, France Air développe des solutions favorisant les économies d'énergie, le confort et la sécurité des utilisateurs. Avec Oxéo® toutes les gammes de ventilation France Air adoptent la ventilation Smart en faveur du bâtiment intelligent. En simple flux ou en double-flux, Oxéo® agit directement sur le moteur du caisson de ventilation et les récupérateurs d'énergie. Associés au moteur ECM, Oxéo® Fan en simple flux ou Oxéo® Touch en double flux relèvent le défi de la performance énergétique. Avec Oxéo® Fan, la nouvelle version du caisson de ventilation simple flux Silens'air® ECM REG se présente comme le ventilateur le plus silencieux du marché avec un gain de 6 dB(A) testé à 47 dB(A) grâce à une isolation en laine de roche 140 kg/m³. En huit tailles et jusqu'à 70000 m³/h, Oxéo®, Smart made in France Air offre, entre autres avantages : une solution plug & play intégrant d'usine les capteurs de pression (en CAV débit constant et VAV, pression constante), un dispositif



de communication modbus RTU-RS 485 pour les produits simple flux et BACNET/IP pour les double-flux. Des protocoles de communication intégrés aux produits permettent une gestion centralisée (GTB) et une télécommande permet aussi de paramétrer la régulation et de visualiser les erreurs. ●

www.france-air.com

De la récupération textile à l'isolant...

Isover Saint Gobain offre une deuxième vie à nos vieux jeans, nos T-shirts usés et nos vieilles liquettes ! Nos dressings débordent des milliards de vêtements vendus dans le monde. En France, chaque français jette par an, en moyenne 12 kg de vêtements et selon l'ADEME, un total de 4 millions de tonnes se jette en Europe. Chiffres à considérer avec la production mondiale annuelle de coton qui dépasse les 24 millions de tonnes. Dans un esprit d'économie circulaire qui doit animer les réflexes de chacun, Isover se met en place, sur un mode de centralisation de la collecte des vieux vêtements et des chutes de l'industrie textile-habillement. Après collecte et un traitement hygiénique, un processus d'effilochage transforme par cardage la fibre en une ouate épaisse qui sera thermocollée pour en faire des panneaux isolants d'une tenue rigide mais offrant une souplesse qui facilitera sa mise en œuvre. Isocoton d'Isover arrive sur le marché. Isolant biosourcé performant, il est produit à partir de textiles recyclés localement, doux au toucher et pratique à travailler. Proposé en 5 épaisseurs : 40 – 100 –

120 – 140 et 200 mm, ses caractéristiques lambda à 37 mW/mK certifiées Acermi positionnent Isocoton parmi les isolants biosourcés les plus performants du marché et les meilleurs isolants acoustiques. Léger, souple, semi-rigide, sa mise en œuvre est sous avis technique et s'associe à Placo® pour les systèmes de cloisons, contre cloisons et plafonds. Un produit dans la ligne d'économie circulaire d'Isover qui annonçait, en 2018, le recyclage de la laine de verre de dépose avec Isover Recycling. Isocoton est éligible aux aides à la rénovation, MaPrimeRénov', EcoPTZ, CEE et TVA 5,5%.

www.isover.fr

